



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **lundi le 17 novembre 2025**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023

CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI LE 17 NOVEMBRE 2025**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
 - 1.1 Période d'information
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
 - 3.1 Présentation du projet de Politique et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 1er octobre 2025
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 6.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
 - 6.2 Adoption du calendrier 2026 des séances du conseil municipal
 - 6.3 Nomination de la mairesse suppléante/du maire suppléant et de sa/son substitut pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.4 Nomination des membres du conseil municipal au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.5 Nomination des membres du conseil municipal au Comité de toponymie pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.6 Nomination des membres du conseil municipal au conseil d'administration de la Société de développement économique de Bromont (SODEB) pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.7 Nomination du membre du conseil municipal à titre de représentant(e) de la Ville de Bromont auprès de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi (OHBM) pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.8 Nomination des membres du conseil municipal au conseil d'administration de la Régie aéroportuaire des Cantons-de-l'Est (RARCE) pour la période du 17 novembre 2025 au 31 décembre 2026
 - 6.9 Création d'un comité de sélection dans le cadre du processus de dotation pour le poste de directrice générale/directeur général de la Ville de Bromont
- 7. RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1172-2025 décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2026)



7.2 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1174-2025 visant à abroger le Règlement 1157-2025 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes destiné au développement économique de la Ville de Bromont

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 31 octobre 2025

8.1.2 Autorisation de signature des chèques

8.1.3 Dépôt de la liste d'embauche

8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS

8.2.1 Acceptation d'une convention intervenue entre monsieur Vincent Desrosiers, madame Rosanne D'Orazio et la Ville de Bromont pour l'établissement d'une servitude d'égout pluvial, rue de la Rivière

8.2.2 Acceptation d'une convention intervenue entre monsieur Dany Goyette, monsieur Richard Garceau et la Ville de Bromont pour l'établissement d'une servitude d'égout pluvial, rue de la Rivière

8.2.3 Établissement d'une servitude de passage pour des conduites électriques et de télécommunications affectant une partie du lot 6 339 819, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, parc Natura, rue Natura

8.2.4 Modification d'une servitude de conservation - secteur du Domaine Naturel du Lac Gale

8.2.5 Établissement d'une servitude d'infrastructures de Bell Canada et d'Hydro-Québec affectant une partie du lot 6 122 935, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome

8.2.6 Autorisation à déposer une demande d'aide financière au programme d'aide financière pour les infrastructures de transport actif (Véloce III)

8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

8.3.1 Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements d'aires de jeux pour le parc Iberville à Tessier Récréo-Parc inc. pour un montant de 165 250,56 \$, plus les taxes applicables (094-GGP-P-25)

8.3.2 Octroi de contrat pour la fourniture et le chargement d'abrasifs (2025-2026) à Groupe Colas Québec inc. pour un montant de 88 400 \$, plus les taxes applicables (065-GGP-I-25)

8.3.3 Octroi de contrat pour la fourniture de sulfate ferrique pour la station d'épuration de la Ville de Bromont (2026) à Univar Solutions Canada Ltée pour un montant de 69 897,60 \$, plus les taxes applicables (109-GGP-I-25)

8.3.4 Octroi de contrat pour le transport d'un conteneur de verre (2026) à 9207-7171 Québec inc. (Les Conteneurs Écomax) pour un montant de 25 705 \$, plus les taxes applicables (114-GGP-I-25)



- 8.3.5 Octroi de contrat en gré à gré pour l'opérationnalisation de la Loi 25 à 9366-6501 Québec inc. (La Société VARS) (2026-2028) pour un montant de 104 000 \$, plus les taxes applicables (104-GRE-G-25)
- 8.3.6 Octroi de contrat en gré à gré pour la fourniture et l'installation d'établissements industriels et de stations de travail à Ateliers G.F. fabricants d'équipement de manutention inc. pour un montant de 55 763,72 \$, plus les taxes applicables (116-GGP-G-25)
- 8.3.7 Octroi de contrat en gré à gré pour les services bancaires à Banque Nationale (2025-2030) (122-ASO-G-25)
- 8.3.8 Ratification de l'acceptation du bail de location des terres agricoles appartenant à la Ville de Bromont (2025-2028)
- 8.3.9 Délégation de fonctions et désignation des responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
- 8.3.10 Destruction de documents inactifs reproduits sur un autre support
- 8.3.11 Autorisation de faire de la sollicitation à but non lucratif
- 8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE**
- 8.4.1 Dépôt de la liste des permis de construction de mois d'octobre 2025
- 8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 14 octobre 2025
- 8.4.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
 - 2025-30132 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 179, rue Chapleau
 - 2025-30139 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 1, rue du Rocher
 - 2025-30146 : Construction d'un bâtiment communautaire au 1699, rue Shefford
 - 2025-30150 : Installation d'une enseigne rattachée au bâtiment commercial situé au 751, rue Shefford
- 8.4.4 2025-30065 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 107, rue de Verchères
- 8.4.5 2025-30133: Demande d'usage conditionnel visant à autoriser la conversion d'un local commercial en deux (2) logements résidentiels au 1392, rue Shefford
- 8.4.6 2025-30135 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire, de type garage détaché, à une distance minimale de 1 m de la ligne avant au lieu de 7,6 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 207, rue Montcalm, lot 2 930 350, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.7 2025-30138 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire (garage détaché) à une distance de 0,9 m de la ligne latérale au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017, au 60, rue Jeanne-Mance, lot 6 079 419, zone P3P-05, district Mont-Soleil



- 8.4.8 2025-30129 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement d'une bande paysagère d'une largeur minimale de 1 m au lieu de 1,8 m minimum, tel que stipulé à la ligne 5 du tableau de l'article 145 du règlement de zonage 1037-2017, au 80, boulevard de Bromont, lot 2 593 794, zone PDA3-04, district Mont-Brome
- 8.4.9 2025-30140 : Approbation de plans – Demande visant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 127, rue des Fougères
- 8.4.10 2025-30141 : Demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser l'usage récréatif d'un bâtiment accessoire (yoga, pilates, reformer, méditation) au 821, rue Shefford
- 8.4.11 2025-30142 : Demande de dérogation mineure afin de régulariser la construction d'une remise à une distance de 2,5 m de la résidence au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017 au 291, rue des Lauriers, lot 3 745 285, zone P3M-01, district Lac-Bromont
- 8.4.12 2025-30144 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 465, rue Frontenac
- 8.4.13 2025-30145 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 1-210, rue de Louis-Hébert
- 8.4.14 2025-30147 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'un bâtiment commercial au 30, rue du Rubis
- 8.4.15 2025-30148 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée 940, chemin Coveduck
- 8.4.16 2025-30149 : Demande de dérogation mineure afin de permettre qu'une marge avant d'un lot de coin soit réduite à 5 m, au lieu de 5,5 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 73, rue de l'Opale, lot 6 618 455, zone P4P-37, district Pierre-Laporte
- 8.4.17 2025-30151 : Approbation de plans – Demande visant l'installation de deux (2) enseignes rattachées au bâtiment et une enseigne communautaire détachée au 101-8, boulevard de Bromont – Le Poké Station et Visique
- 8.4.18 2025-30100 : Approbation de plan – Suivi de la demande visant l'abattage d'arbre sur une superficie de 2 000 m² afin de créer une nouvelle piste de ski (Fernie) au 150, rue Champlain
- 8.4.19 Demande d'exemption pour cinq (5) cases de stationnement pour l'immeuble commercial situé au 821, rue Shefford (Un momento)
- 8.4.20 Report de contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour une partie du lot 2 928 539
- 8.4.21 Contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour les lots 2 928 539 et 2 928 560
- 8.4.22 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ayant les sièges numéro 1 et 2 et du président
- 8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**



- 8.5.1 Autorisations de soutien et autorisations règlementaires aux événements amendés 2025 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Autorisations de soutien et autorisations règlementaires aux événements 2026 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.3 Autorisation à déposer une demande d'aide financière à l'appel de projets pour les initiatives de soutien aux commémorations du ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- 8.5.4 Adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes (PRSO) de la Ville de Bromont
- 8.5.5 Dépôt du projet de Politique et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
- 8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.6.1 Aucun
- 8.7 DIRECTION GÉNÉRALE**
- 9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
 - 9.1 Dépôt du procès-verbal de la 441e assemblée de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 29 septembre 2025
- 10. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 10.1 Aucun
- 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**